

Archives départementales des Ardennes

# ARCHIVES NOTARIALES DE L'ETUDE DE MARANWEZ

1732 - 1733

3E12

Le présent instrument de recherche est une reprise d'un travail de classement et d'analyse  
réalisé en 2014 par Pascale Duménil et Aline Rossato.

Charleville-Mézières

2025

<b>Présentation générale du fonds</b>
---------------------------------------

**Identification :**

Référence	3E12
Intitulé	Archives notariales de l'étude de Maranwez
Dates extrêmes globales	1732-1733
Niveau de description	Sous-fonds
Importance matérielle	Sans objet

**Contexte :**

Nom du producteur	ETUDE MARANWEZ
Histoire administrative du producteur	Sans objet
Historique de la conservation des documents	Sans objet
Modalités et date d'entrée	Ces archives ont été versées en 2010 par Maître Philippe CALMET, notaire à VOUZIERES.

**Contenu et structure :**

Présentation du contenu	Les minutes sont les archives publiques produites par les notaires en tant qu'officiers ministériels.
Tris, éliminations réalisées	Sans objet
Accroissements	Sans objet
Mode de classement	La cotation des archives notariales s'effectue conformément aux dispositions de la circulaire AD 58-12 du 12 mai 1958, rappelées dans la circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998. « Les minutes notariales, qui constituent une des sous-séries de la série E, sont groupées par étude, chaque étude portant un numéro d'ordre individuel ; chaque liasse ou registre reçoit ensuite un numéro d'ordre individuel».

**Conditions d'accès et d'utilisation :**

Conditions d'accès	Ces documents sont des archives publiques. A ce titre leur communicabilité est régie par le code du patrimoine (art. L. 213-1-L. 213-8).
Conditions de reproduction et de	Les conditions de reproduction et de de réutilisation

réutilisation	sont régies par le règlement de la salle de lecture des Archives départementales des Ardennes et par la licence ouverte votée par le Conseil départemental.
Langue et écriture des documents	Français
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques	Sans objet
Instruments de recherche	Le présent instrument de recherche est une reprise d'un travail de classement et d'analyse réalisé en 2014 par Pascale Duménil et Aline Rossato.

**Sources complémentaires :**

Existence et lieu de conservation des originaux	Sans objet
Existence et lieu de conservation de copies	Sans objet
Sources complémentaires dans le service des archives et hors service	Minutes notariales provenant des archives des tribunaux où elles avaient été déposées avant la Révolution : série E. Administrations et tribunaux de l'époque révolutionnaire : notaires (tableaux nominatifs, circulaires, correspondances) (1791-an IX) L1249. Enregistrement et hypothèques : séries 3Q et 4Q. Officiers publics et ministériels : série 8Unot.
Bibliographie	Le Gnomon. Revue internationale d'histoire du notariat depuis 1988 (PERB7). MOREAU, Alain, Le notaire dans la société française d'hier à demain, coll. Mieux connaître, Economica, PARIS (FRANCE), 1999 (INOCTAVO/GEN 179). MONTJOUVENT, Philippe de, Dépouiller les archives de notaires, coll. Autrement généalogie, éd. Autrement, Paris, 79 p. (INOCTAVO/GEN 296). POISSON, Jean-Paul, Notaires et société : travaux d'histoire et de sociologie notariales (Tome II), Economica, Paris, 1990, 597 p. (INOCTAVO/GEN 33). Conseil supérieur des archives. Commission des archives notariales / ETIENNE, Geneviève (DIR.) / LIMON-BONNET, Marie-Françoise (DIR.), Les archives notariales : manuel pratique et juridique, coll. Manuels et guides pratiques, Service interministériel des Archives de France/Documentation française, Paris, 295 p. (INOCTAVO/GEN 824).

**Contrôle de la description :**

Notes de l'archiviste	Frédérique Laverrière
Règles ou conventions	Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G) publiée par le Conseil international des archives en 1994, 2e édition en 1999.
Date de la notice	22/08/2019

3E12 1189

Minutes de Maître DELEVIN COURT Toussaint.

1732-1733